

Xavier Raufer ausculte les nouvelles criminalités:

«Les multinationales sont devenues des cibles juteuses»

Les multinationales sont de plus en plus victimes de la criminalité organisée. De plus en plus riches, implantées dans un grand nombre de pays, elles prêtent le flanc aux enlèvements de cadres ou aux problèmes de blanchiment d'argent. En mars dernier, un colloque du Centre international de sciences criminelles et pénales (CISCP) mettait déjà en garde les firmes contre la hausse exponentielle des rapt de leurs expatriés. Aujourd'hui, dans un livre paru il y a quelques semaines (1), Xavier Raufer, directeur des études du Centre universitaire de recherche sur les menaces criminelles contemporaines, revient sur le phénomène de la mondialisation qui a accouché d'une nouvelle forme de criminalité. Une criminalité dont il faut sérieusement se préoccuper et à laquelle les entreprises françaises sont insuffisamment préparées.

Comment expliquer l'émergence de cette nouvelle criminalité?

Les grands organisations criminelles sont les mêmes: guérillas, cartels, mafias. Mais depuis la fin de la guerre froide, on assiste à un changement de nature de leur action et de leurs cibles. Depuis 1991, la mondialisation s'opère, les obstacles physiques sautent. Les premiers à en profiter ont été les criminels qui n'ont jamais été freinés par des obstacles juridiques. Or, où est l'argent aujourd'hui? Dans les multinationales qui sont devenues des cibles juteuses. Sur les 100 premières puissances économiques dans le monde, 51 ne sont plus des Etats-nations, mais des multinationales. Avec 178,2 milliards de dollars (environ 1250 milliards de francs), le chiffre d'affaires de General Motors est supérieur au PIB du Danemark...

Quels sont ces nouveaux visages du crime?

L'augmentation du nombre d'enlève-

ments est significative. Pour certaines guérillas, la prise d'otages permet de réaliser deux objectifs: paraître dans les journaux et gagner de l'argent. Les premiers kidnappés ont été les membres des ONG, puis assez vite, ce fut le tour des employés des grandes multinationales. Surtout celles très présentes sur le terrain, comme les sociétés pétrolières ou celles des bâtiments et travaux publics. Ce n'est plus de la théorie. La France est désormais concernée à travers quelques-unes de ses grandes entreprises hexagonales. Certaines affaires sont connues (enlèvement de deux employés de Bouygues l'année dernière dans l'enclave angolaise de Cabinda, ndlr), mais la plupart, pour des raisons d'image, sont passées sous silence. Dans un autre registre, on a également vu la mafia italo-américaine se ruiner sur la Bourse. Sans compter les problèmes de blanchiment. En 1995, le ministère du Trésor américain révélait que 30 des plus grandes entreprises nationales, Apple, Ford, Microsoft ou General Motors, avaient aidé, à leur insu, à blanchir quelque 3 milliards de dollars (près de 21 milliards de francs) au profit du cartel de Cali...

Peut-on évaluer le préjudice de cette criminalité?

Selon une enquête menée, l'année dernière, par un cabinet britannique, sur 7500 groupes et entreprises européens et américains (dont 385 français), 146 milliards de francs ont été perdus du fait de risques non conventionnels.

Les entreprises françaises sont-elles conscientes de ces risques?

On a beaucoup de retard par rapport aux Américains, ou même aux Néerlandais, Britanniques et Allemands. La prise de conscience se fait doucement, mais cela a été très tardif. A l'étranger, les sociétés françaises ont longtemps longé des gouffres. L'appareil d'Etat français a com-

plètement négligé le problème. Dans les publications des hauts fonctionnaires du commerce extérieur, vous ne trouverez aucune mention des risques liés à cette criminalité. La Colombie y est décrite comme la Suisse!

Les renseignements français ont-ils failli?

Non, car ce n'est pas de leur ressort. Ils sont au service de l'Etat, et même s'ils assurent la sécurité de quelques entreprises stratégiques, ils ne sont pas configurés pour agir dans le domaine privé. L'Etat ne peut pas se mêler de tout et prendre des initiatives à la place des entreprises. Il doit simplement les sensibiliser et devrait pouvoir le faire sans «barbouzer». Les entreprises, ensuite, prendront leurs responsabilités.

Quelles sont les solutions?

Ce n'est pas forcément compliqué. Pour les problèmes de kidnapping ou de racket, il faut sortir de la naïveté: habituer ses expatriés à ne pas mentionner le nom de l'entreprise pour laquelle ils travaillent sur leur billet d'avion, leur réservation d'hôtel ou en gros sur leur voiture... Il faut apprendre aux gens à se taire. Et contre les investisseurs pourris, il faut se renseigner, s'adresser à des sociétés de sécurité saines, des journalistes ou des magistrats locaux. Il y a quelques années, une entreprise de tourisme de Singapour s'est associée avec un investisseur situé en Birmanie, un certain Lo Sing-han... qui s'est avéré, un an plus tard, être l'un des principaux trafiquants d'héroïne du triangle d'or... Il avait signé sous son vrai nom! L'entreprise aurait pu simplement taper son nom sur Internet ●

Recueilli par CEDRIC MATHIOT

(1) Xavier Raufer, *les Treize Pièges du chaos mondial*, Presses universitaires de France, juin 2000, 72 pages, 60 F.